

HÉRITAGE CHAMPLAIN

DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN



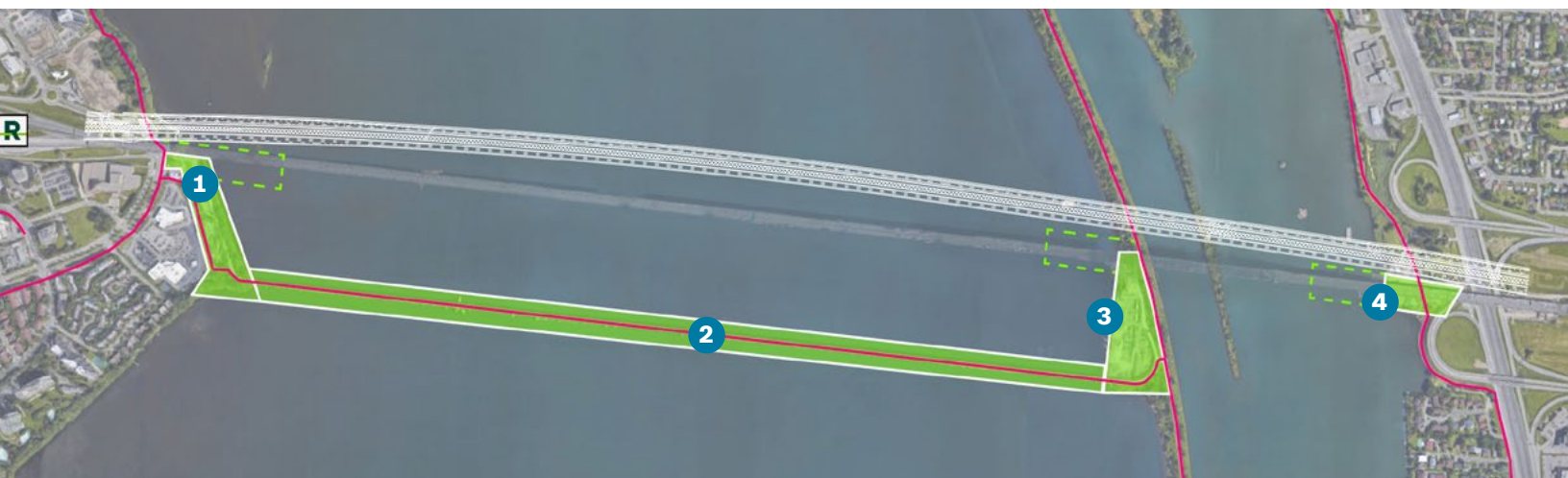
Projet de mise en valeur des berges et de l'Estacade du pont Champlain

La déconstruction du pont Champlain permettra de libérer des terrains en berges équivalant à 7 hectares et de réaliser un projet d'aménagement qui inclura également l'Estacade du pont Champlain.

Il s'agit là d'une occasion de créer un lieu unique, d'offrir à la communauté un accès privilégié au fleuve Saint-Laurent, et de conserver certains éléments du pont afin de commémorer son existence dans l'histoire de Montréal.

Héritage Champlain, c'est une opportunité de :

- + Commémorer l'histoire du pont Champlain
- + Mettre en valeur le fleuve et y donner un accès sécuritaire
- + Préserver le littoral et restaurer l'habitat naturel du poisson
- + Créer des points d'observation des espèces naturelles du milieu
- + Promouvoir les activités et les attraits offerts au voisinage du fleuve et permettre l'appropriation citoyenne des espaces libérés
- + Améliorer le réseau de transport actif existant



Un vaste secteur à réaménager

Le secteur à réaménager est composé de quatre zones distinctes soit trois parcelles totalisant sept hectares, auxquelles s'ajoute l'Estacade du pont Champlain :

1. Berge de Montréal
2. Estacade du pont Champlain
3. Site de la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent
4. Berge de Brossard

HÉRITAGE CHAMPLAIN

DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN



Berge du côté de Montréal – secteur de l'île des Sœurs

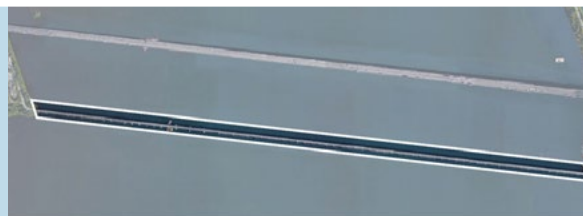
L'accès au site est possible via le réseau routier

Dès 2021, une station du Réseau Express Métropolitain (REM) rendra ce site accessible en transport en commun

Une piste cyclable, associée à la Route verte, traverse une partie du fleuve Saint-Laurent pour rejoindre la Voie maritime du Saint-Laurent

Estacade du pont Champlain

L'Estacade du pont Champlain d'origine présente une route d'accès vers la digue de la Voie maritime ainsi qu'une piste cyclable en site propre



Digue de la Voie maritime du Saint-Laurent

L'accès au site est possible à partir de l'île des Sœurs via l'Estacade du pont Champlain, ou encore à partir des villes de Sainte-Catherine et de Saint-Lambert via la digue de la Voie maritime

L'accès au fleuve y est possible

Une partie importante du site est ciblée pour la création de nouveaux habitats aquatiques

Berge du côté de Brossard

Accessible via la Route verte qui longe les berges de la ville de Brossard



Quelle est votre vision d'Héritage Champlain?

L'élaboration de ce projet d'aménagement des berges et de l'Estacade du pont Champlain se fera avec la participation de la communauté. Plusieurs occasions sont planifiées pour vous permettre de nous faire part de vos idées pour l'aménagement de ce lieu significatif :

1. Partagez vos idées via le site deconstructionchamplain.ca
2. Inscrivez-vous aux ateliers qui se tiendront à l'automne 2019
3. Participez aux rencontres publiques prévues en 2020 pour en discuter avec nos experts

